

# PROGRAMME 100% DISTANCIEL "AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE EN MONOPROPRIETE"

Réf : PROG-8

Fondamentaux    Perfectionnement    Expertise



## FORMATION MULTIMODALE

**Durée :** 14h  
Distanciel synchrone : 9 heures  
Distanciel asynchrone : 5 heures

**Nombre de participants :**  
5 Minimum  
14 Maximum

**Coût pédagogique et dates :**  
<https://bit.ly/41uMyYV>

**Public concerné :**  
Diagnostiqueurs immobiliers certifiés DPE souhaitant accéder au marché de l'audit énergétique réglementaire.

**Prérequis de formation :**

- Maîtrise de la langue française
- Un ordinateur portable pour les TD (logiciel), avec micro et caméra

**Prérequis de certification :**  
Pour la réalisation de la mission d'audit réglementaire à la vente pour les diagnostiqueurs immobiliers (Cf Décret 2022-780 modifié par le décret 2022-1143 relatif à l'audit énergétique réglementaire du code de la construction et de l'habitation) : <https://bit.ly/3LvjqLO>

**Moyens techniques & pédagogiques**

- Plate-forme LMS (salle virtuelle, parcours personnalisé, mise à jour du contenu pédagogique, espace d'échanges collaboratif)
- Etudes de cas pratiques sur maisons individuelles
- Support à chaque participant sous la forme d'un classeur et au format électronique

### Validation :

- Assiduité à 100%
- Rendu des travaux pratiques avant chaque rendez-vous synchrone
- Attestation individuelle de fin de formation

**Moyen de suivi de la formation :** Feuille de présence et temps de connexion

**Intervenants :**  
Formateur expérimenté et diplômé en efficacité énergétique du bâtiment.

## OBJECTIF DE FORMATION

Satisfaire à la condition de formation d'une qualification en « AUDIT ENERGETIQUE » des organismes qualificateurs relative à la réalisation d'audits énergétiques obligatoires pour les propriétaires de maisons individuelles et mono-proprétés à partir du **1er avril 2023 pour les biens à usage d'habitation faisant l'objet d'une promesse de vente classés F ou G.**

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

**A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :**

- Etablir un audit énergétique réglementaire conforme à la réglementation
- Acquérir la méthode de l'audit énergétique conformément aux modalités prévues dans l'arrêté L. 126-28-1 du Code de la construction et de l'habitation.

## CONTENU

**Session en salle distancielle synchrone 2h00 – Méthode démonstrative, participative animée par formateur**

### Lancement de la formation

**Accès libre ouvert à distance asynchrone : 5h00 – Méthode : Parcours personnalisé en ligne avec soutien distanciel du formateur**

**Mise à jour de vos connaissances en performance énergétique du logement: Cadre légal de l'Audit énergétique réglementaire (Marché & Réglementation) Comprendre la méthodologie de l'Audit énergétique réglementaire**

- Définition du périmètre de l'audit énergétique, du DPE (3CL), de l'audit TH C E Ex, Grandeurs et unités.

**Focus sur les principaux outils de l'audit énergétique réglementaire**

- Présentation des instruments de mesures essentiels et leur utilisation pertinente, calculs de déperditions et consommations d'énergies
- Eléments d'une facture d'énergie (Coûts fixes ou variables)

**Etude de cas 1 : Établir une analyse de l'existant et identifier les perspectives de travaux**

- Effectuer une visite d'inspection virtuelle
- Recueillir les données et identifier les usages énergétiques à fort impact et les pathologies du bâtiment
- Diagnostiquer et hiérarchiser les priorités de travaux en première approche

**Session en salle distancielle synchrone 7h – Méthode démonstrative, participative avec animation formateur**

**Concevoir et justifier un scénario de travaux à l'aide d'un outil de modélisation (synchrone)**

- Les méthodes de rénovation performante (bouquets de travaux, STR) Estimer le montant des travaux (retour sur l'étude de cas 1)
- Formuler les préconisations de travaux (retour sur l'étude de cas 1)

**Etude de cas 2**

- Récupération des données - observations, questionnements
- Analyser et recoller les données économiques des factures avec l'évaluation des consommations théoriques du bâtiment (intégrer la consommation évaluée en EF, comprendre la consommation en EP, extraire : les coûts annuels énergétiques, coûts des abonnements, coûts de maintenance,...)
- Modélisation complète dans le logiciel de simulation énergétique
- Contrôle de cohérence de la simulation vis-à-vis de la consommation réelle et chiffrage d'améliorations

**Construction par groupe des scénarios de travaux**

- Échange sur les services associés à l'exploitation du bâti (maintenance, entretien...)

**Rédiger un rapport d'audit conforme à la réglementation**

- Contrôler la conformité d'un rapport d'audit énergétique vis-à-vis des exigences ADEME.
- Informer sur les aides financières

## EVALUATION

- Evaluation : QCM de validation des connaissances acquises selon les objectifs du programme
- Evaluation de la satisfaction



**Accessibilité – Personne en situation de Handicap (PSH) :**  
Contacter notre référent handicap au 09 72 10 65 35

**IDEE- Institut pour le Développement de l'Efficacité Énergétique**  
N°NDA: 52440886244  
13 rue La Rabotière - 44800 SAINT HERBLAIN  
formation@elysia.consulting  
SIRET : 80415359100032

## INSCRIPTION :

**Web:** [www.elysia-formation.com](http://www.elysia-formation.com)  
**Téléphone :** 09 72 10 65 35  
**Paiement à l'inscription :** Virement, CB

Resp. Pédagogique : A. MARTEAU  
Directeur technique : X. RIMBAULT